MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT PRÉPARER SON ORIENTATION APRÈS LA 3e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

CHOISIR SON ORIENTATION

Du : 03/02/2025 **Au :** 28/02/2025

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : du 3 au 18/03/2025

1 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre choix d'orientation parmi les possibilités suivantes :** 2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP ou de CAP agricole.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix d'orientation par ordre de préférence.

2 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter son avis sur les voies d'orientation choisies.**

DÉCOUVRIR LES FORMATIONS ET FORMULER SES DEMANDES

Du : 05/05/2025 **Au :** 26/05/2025

Conseil de classe du 3e trimestre/2e semestre : 02/06 au 04/06/25

3 **Avant le conseil de classe : formuler vos demandes**

Connectez-vous à Scolarité Services pour **découvrir les formations et formuler vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.**
Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante : 2de générale et technologique, 2de professionnelle, 1re année de CAP ou de CAP agricole.

L'admission dans la formation tient compte de la décision d'orientation et des capacités d'accueil de l'établissement demandé.

4 **Après le conseil de classe : répondre à la proposition d'orientation**

Connectez-vous pour **prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe et donner votre réponse.**
En cas de désaccord, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement pour décider de la suite à donner à votre démarche.

Pour l'admission dans un établissement à la rentrée prochaine, seules les demandes pour les formations en accord avec la décision d'orientation seront étudiées.

VOIR LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

5 **Fin juin**

Connectez-vous à Scolarité Services pour découvrir la formation et l'établissement où votre enfant est admis et inscrivez-le dans son nouvel établissement.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
— au **livret scolaire** de vos enfants.
— à **l'espace numérique de travail** (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et **le samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)